

DU 7 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATIONS

Délibération n° 2023.09.109 B

Rapporteur : Monsieur VERGNAUD

Logistique urbaine – Adhésion à l'association CERTIBRUIT

Approuvée

Délibération n° 2023.09.110 B

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

Noalis : garantie d'emprunt pour la réalisation de 10 logements (3 PLUS et 7 PLAI), opération « rue de Montbron » sur la commune d'Angoulême

Approuvée

Délibération n° 2023.09.111 B

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

Noalis : garantie d'emprunt pour la réalisation de 8 logements (4 PLUS et 4 PLAI), opération « rue Pasteur » sur la commune de Magnac-sur-Touvre

Approuvée

Délibération n° 2023.09.112 B

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

Noalis : garantie d'emprunt pour la réalisation de 12 logements (5 PLUS, 5 PLAI et 2PLS), opération « rue de Bellevue – hauts de Fissac 2 » sur la commune de Ruelle sur Touvre

Approuvée

Délibération n° 2023.09.113 B

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

Contrat de ville : attribution d'une subvention à l'association Quintetris

Approuvée

Délibération n° 2023.09.114 B

Rapporteur : Madame GINGAST

Convention avec la caisse d'allocations familiales : versement du fonds de rééquilibrage territorial 2022 – coordination communautaire

Approuvée

Délibération n° 2023.09.115 B

Rapporteur : Madame GINGAST

Crèche des poussins : modification du règlement de fonctionnement

Approuvée

Délibération n° 2023.09.116 B

Rapporteur : Monsieur LAVILLE

Contrat de destination Explore Cognac : avenant 2023 à la convention triennale de partenariat et de financement 2022-2024

Approuvée

Délibération n° 2023.09.117 B

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

Ecole d'art : Règlement intérieur

Approuvée

Délibération n° 2023.09.118 B

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

Circuit des remparts 2023

Approuvée

Délibération n° 2023.09.119 B

Rapporteur : Monsieur FOURNIE

Soutien de GrandAngoulême au CNAM – ENJMIN pour la participation du jeu « Abel » au Tokyo Game Show 2023

Approuvée

Délibération n° 2023.09.120 B

Rapporteur : Monsieur BUISSON

Attribution d'une subvention à l'association Développement Réseaux 16 pour l'organisation du salon Handi Charente 2023

Approuvée

Délibération n° 2023.09.121 B

Rapporteur : Monsieur GERARDI

Contrats d'assurances risques automobiles, dommages aux biens et responsabilité civile de Grand Angoulême - lot n°2 dommages aux biens : avenant n°1

Approuvée